



ASSOCIATION
SPORTIVE DE CORBEIL-ESSONNES
PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

ASSOCIATION AFFILIEE A LA FFPJP

Comité de l'Essonne : N° 061.0268

N°SIRET : 503 511 271 00010

Agrément Préfectoral : WW912001705

SIEGE SOCIAL : 1 place Jean MOULIN

91100 CORBEIL-ESSONNES

Adresse Mail : asce@club-internet.fr

Site Internet : <http://www.blogpetanque.com/ascepatanque>

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **DE L'ASCE PETANQUE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2014**

L'assemblée générale s'est ouverte à **18 h 40**

Signature de la feuille de séance des Licenciés et des membres Honoraires.

Licencié(es) Présents : 27 sur 43 Absents: 12 Nombre de Pouvoirs: 04

Membres Honoraires : 02 sur 17 Absents : 15

Le quorum est atteint .

Le Président et le Comité Directeur vous souhaitent la bienvenue pour cette AG Annuelle.

1. MOT DU PRESIDENT

« Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, les Licenciés, membres Adhérents, chers amis. »

Je déclare, le président du club ASCE PETANQUE ouverte l'assemblée générale qui clôture l'exercice 2013/2014.

Je voudrais remercier le président du club de football et Anna DA SILVA POZO de nous avoir prêté la salle pour ce rendez-vous.

Je remercie la présence d'un représentant de l'ASCE UNION, Mr Jacques FALANTIN.

Je remercie notre sponsor la société TERE, Mr Alain RICHARD d'avoir renouvelé sa participation.

Le comité directeur souhaite un très bon rétablissement à Mr Christian LE FLOCH suite à son grave acc survenu au début du mois d'octobre.

Je souhaite une meilleure santé à Stéphane et Gérard suite à leurs petits soucis.

Je remercie Melle Magali MOREL pour la tenue du blog de pétanque qui est mis à jour régulièrement.

Le comité directeur remercie Mr Ahmed BEN ALI pour la tenue du club et sa présence tout au long de l'année merci à Tonio et Isac pour leurs aides. Merci à eux.

Comme vous le savez peut-être le club a été créé en 1964 et nous sommes dans la 50ème année d'existence du club, l'occasion pour moi de rendre hommage aux fondateurs, ainsi que tous les présidents qui m'ont précédé en espérant que **PASCE PETANQUE** continuera à vivre et à se développer durant les années avenir.

La municipalité de CORBEIL nous a confirmé que nous resterons à cet emplacement.

Je remercie les services techniques et des sports pour avoir entretenu le terrain durant l'année.

Je voudrais quand même signaler quelques problèmes au sein du club de comportement et des paroles déplacées sur certains joueurs. En espérant que vous serez plus Fair-play la saison prochaine.

Après ce préambule, je vous propose d'entamer les débats dès maintenant.

Merci à tous.

2. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE :

« L'effectif de **P.A.S.C.E PETANQUE** est passé à 43 licenciés pour l'année 2014: Il se compose comme suit: 4 Féminines et 29 Hommes.

Il y a 17 cartes de membres honoraires inscrits et à jour de leurs cotisation cette année.

Nous avons respecté les statuts ainsi que le règlement intérieur du club.

Le comité directeur s'est réuni au moins une fois tous les deux mois sauf pour la période de vacances Juillet Aout.

Le club a organisé un concours à pétanque : 1 concours TC Doublette Mixte Trophée 91.

Il y avait 43 doublettes Mixte inscrites, ce qui n'était pas si mal en ce mois d'avril.

Le concours du Président s'est très bien déroulé dans la joie et la bonne humeur sous le soleil et a connu un vif succès cette année. Il y avait 34 inscrits pour le concours à la mêlée qui a débuté le samedi 27 septembre matin à 10h30.

Nous étions 42 personnes au restaurant le **Quai 35** avec un menu à 45€ offert par le club.

Les Vainqueurs sont BOULAIN Georget /LEMOS Fernando.

Les Finalistes sont PIANTONI Philippe /ADDAD Jacques.

Le soir, le président a remis la coupe aux vainqueurs qui fut offerte par Mr Bruno PIRIOU représentant du conseil général et offert le verre de l'amitié suivit d'un barbecue.

Le club a organisé le concours à la mêlée pour l'occasion de la semaine Bleue réservé aux seniors de la ville de Corbeil-Essonnes.

Il y avait 38 personnes inscrites dont 28 de Charlotte ANSART et 10 du Club.

Le club a offert une collation avec son verre de cidre et remis deux coupes aux vainqueurs.

Je remercie les bénévoles qui ont participé à l'organisation des différentes soirées du club.

Je remercie les deux coachs sportifs Mr PERRIN Gérard et Mr HASSAINE Stéphane pour leurs résultats obtenus en en 1ère Div et 3ème Div.

Félicitations et Bravo à vous.

Le président lit la lettre de remerciements de Stéphane qui était affichée au club.

Le coach Stéphane et entraîneur de l'équipe.2 ,remercie ses joueurs et joueuses qui grâce à leurs investissements dans le club de CORBEIL ont permis a cette équipe de terminer 1ère de leur groupe et de monter en 2ème Division, il a utilisé une trentaine de joueurs malgré quelque réflexions sur certains choix.

Continuer dans cette direction pour la saison prochaine. Encore bravo à vous.

Le président a écrit au sénateur Mr Serge DASSAULT pour une demande d'achats de 40 maillots rouge et noir avec le logo SNECMA/SAFRAN en espérant une réponse favorable.

➤ **Ce point est Adopté à l'unanimité.**

3. RAPPORT FINANCIER ET COMPTABLE :

Madame FAUCHON et son Adjointe comptable de l'ASCE UNION nous ont préparé le rapport financier pour l'exercice du 01/11/2013 au 31/10/2014.

Le président explique les résultats financiers et présente le budget prévisionnel pour l'année 2015.

A ce jour, le compte de l'**ASCE PETANQUE** est créditeur.

Le titre de champion doublette promotion 2014 est payé en chèque à la fin de séance aux deux joueurs.

Les points seront payés en fin d'année et le prix de la licence sera déduit à la reprise de la nouvelle saison.

La machine à café qui a été mise en place le 30 octobre a déjà rapporté 127€.

Il reste 3400€ sur le compte en banque.

➤ **Quitus des comptes sont approuvés.**

4. RAPPORT SPORTIF DU CLUB :

Le président explique les différents résultats obtenus tout au long de la saison écoulée.

Il y a eu pas mal de joueurs et joueuses inscrits aux différents qualificatifs et championnats.

Merci à vous tous d'avoir respecté les engagements et les couleurs du club.

1 première Féminine du club: Muriel BELLOTO avec 12 points marqués dont 09 de catégorisation. Elle reste Honneur pour la saison prochaine.

Elle termine 26ème joueuse de l'Essonne avec 09 points.

1 premier joueur masculin: Mickaël BOYER avec 25 points marqués dont 14 de catégorisation. Il reste honneur la saison prochaine.

2ème joueur : Gérard PERRIN et Manuel FERREIRA avec 13 points.

3ème joueur : Jean Claude LAVILLE avec 10 points.

BRAVO A EUX

* **VICE- CHAMPIONNE de l'Essonne Tête à Tête:** Muriel BELLOTO

* **CHAMPIONNAT DE LIGUE:** Perd à la 1ère partie après les poules.

* **Championnat Doublette Promotion:** Vainqueurs sont Manuel FERREIRA et Patricio MESQUITA DA SILVA. **Bravo et Félicitations.**

* **CHAMPIONNAT DES CLUBS 1ère Div :** **L'ASCE PETANQUE** se maintient en 1ère Division et termine 3ème ex aequo sur 6 de la poule. **Objectif atteint.**

* **CHAMPIONNAT DES CLUBS 3ème Div :** Equipe.2 termine 1ère du groupe et accède au barrage pour la montée en 2ème Div. ASCE PETANQUE rencontre CHILLY MAZARIN.3 le samedi 11 Octobre à VERS LEGRAND. Ce qui fut un beau succès pour la montée.

BRAVO ET FELICITATIONS AUX JOUEURS.

* **CHAMPIONNAT DE LIGUE REGIONAL** : Cette année nous avons fini 2^{ème} ex aequo et nous sommes battus aux goal-averages, ce qui nous prive les barrages.

Le club se maintient en 1^{ère} Division pour la saison prochaine. **Objectif atteint.**

* **CLASSEMENT VETERANS 2014** : Le club **ASCE PETANQUE CORBEIL** se classe **12^é sur 66 avec 27 points.**

Classement Individuel: 23^é MARQUES Fausto 11points. 46^é PERRIN Gérard 07points. 124^é FERREIRA Manuel 125^é FOIN Bernard 126^é LAVILLE Jean Claude 127^é MELO Adélino 02points. 174^é HASSAINE Stéphane 01 point.

Le Président donne la parole à Mr PERRIN Gérard pour finaliser les résultats sportifs 2014 et expliquer sa 1^{ère} sa première année en tant que coach.

Il félicite le plus vieux joueur licencié au club : Mr BOURDIN Philippe.

Les Joueurs et Joueuses ont marqué **un total de 159 points dont 35 points de Catégorisation.**

➤ **Ce point est Adopté à l'unanimité.**

5. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR .

Le Règlement 2015 sera modifié à la réunion du comité directeur qui se réunira au siège du club le jeudi 26 novembre 2014 à 17h00.

1) Article 9 et Article 10

Augmentation du prix de la licence homme pour la saison 2015 est de 5€

Homme 45€ Femme 32€

➤ **Ce point est adopté à l'unanimité**

6. ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR.

Présentation des deux nouveaux membres Mr PERRIN Gérard et de Mr LEMOS Christophe.

Vote à bulletin secret : 27 bulletins remplis dont deux nuls.

PERRIN Gérard : 25 voix pour sur 27.

LEMOS Christophe: 23 voix pour sur 27 2 voix contre.

Ces personnes rentrent au comité directeur du club pour 3 ans.

Les membres du comité directeur se sont réunis pour former le nouveau bureau 2015.

Après délibération au 1^é tour : le nouveau bureau se décompose ainsi que suit :

Le Président : Pascal MELNIK
Le Vice-Président : Bernard FOIN
Le Trésorier : Ahmed BEN ALI
La vice-Trésorière : Muriel BELLOTO
Le Secrétaire : Christophe LEMOS
Le Secrétaire Adjoint : François LEGUET
Directeur Sportif : Gérard PERRIN
Adjoint : Francis CORNU
Comite des Fêtes : Nadia CORNU
Délégués ASCE UNION : Pascal MELNIK Gérard PERRIN

➤ **Ce point est adopté à l'unanimité.**

7. QUESTIONS DIVERSES .

Les membres, licenciés prennent la parole pour poser différentes questions au président concernant le club et son devenir.

1) Riza FAZLIJEVIC prend la parole.

Il s'en prend directement au coach de la 2^e équipe sur ces différents choix et sélections des joueurs et l'insulte, en plus il s'en prend aussi à Philippe PIANTONI en disant qu'il est fou et qu'il n'avait rien à faire dans la sélection, que d'autres joueurs étaient meilleurs que lui.

Il s'énerve et a du mal à parler.

Le président lui coupe la parole et lui explique qu'il ne doit pas parler comme cela et surtout de rester calme, en plus je lui demande de changer de comportement pour la saison 2015.

Je donne la parole à Stéphane HASSAINE pour qu'il puisse s'expliquer.

Le coach lui répond qu'il prenait les joueurs en fonction de l'entraînement, de la participation au sein du club et qui ont un comportement irréprochable.

2) Plusieurs membres félicitent la propreté des toilettes.

3) Peut-t'on changer la couleur des tenues.

Le président leur explique que la couleur des tenues ne pouvait pas changer, car les couleurs de l'ASCE UNION sont verte et blanche et sont écrites dans les statuts.

Il félicite tout particulièrement le Président pour son travail accompli durant l'année.

4) Les licenciés remercient et félicitent le président pour le travail effectué au club.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 45.

Pour terminer la soirée, nous marquerons la fin de cette assemblée par une note positive autour du verre de l'amitié auquel vous êtes tous et toutes conviés.

TOUT CE QUI EST DANS CE PROCES VERBAL PEUT SERVIR
ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Fait le 26 Novembre 2014 à CORBEIL - ESSONNES

Le Président

Mr Pascal MELNIK

Le trésorier

Mr Ahmed BEN ALI

A.S.C.E.
PETANQUE
Tél. : 01 60 88 32 45

